

GROUPEMENT LOCAL DE COOPERATION TRANSFRONTALIERE
 POUR L'EXPLOITATION DU TELEPHERIQUE DU SALEVE

Mairie d'Etrembières – Place Marc Lecourtier
 74100 ETREMBIERES

Rapport d'activités 2017

Groupement local de coopération transfrontalière pour l'exploitation du Téléphérique du Salève (GLCT TS)



*Panorama depuis le Salève
Crédit photo : Roland Schegg*

1. Préambule

L'année 2017 a été une année particulièrement intense pour le GLCT TS, avec la préparation des dossiers en lien avec le lancement du projet de rénovation des deux gares de départ et d'arrivée du Téléphérique, prévu en 2018. C'est ainsi que se sont succédées des démarches telles que la rédaction du règlement du concours d'architectes, le choix des membres du jury du concours, les ateliers de prospective, les visites de sites avec téléphériques, ainsi que la rédaction des dossiers destinés à obtenir des subventions et des dons pour le financement de cette rénovation.

Devant lancer en 2018 les procédures pour le renouvellement du contrat pour l'exploitation du Téléphérique et la gestion du restaurant, le GLCT TS a dû au préalable déterminer la procédure la plus adéquate pour chacune de ces deux démarches. Compte tenu de l'ampleur de la tâche, le secrétariat du GLCT TS a bénéficié de l'appui de collaborateurs d'Annemasse Agglo et a eu recours à des mandataires extérieurs. Grâce à l'implication de tous ces acteurs, les différentes échéances ont pu être respectées.

2. Objet et membres du GLCT TS

Le GLCT TS a été créé par arrêté préfectoral en date du 15 mars 2006. Son siège est sis en France, à Etrembières, en Haute-Savoie. Il est soumis au droit français.

Le GLCT TS a pour objet l'exploitation du service des remontées mécaniques.

Ses membres sont :

- la République et canton de Genève
- la commune de Monnetier-Mornex
- Annemasse Agglo.

Son fonctionnement institutionnel est assuré par :

- un Président : M. Alain Bosson, maire d'Etrembières;
- une Vice-présidente : Mme Sophie Luthi, maire de Veyrier jusqu'au 31 mai 2017 (1^{er} juin 2016 - 31 mai 2017) et conseillère administrative de Veyrier pour la législature 2015-2020;
- une Assemblée composée de 14 membres qui doit, selon les statuts du GLCT TS, se réunir au moins 2 fois par année (6 séances en 2017);
- des commissions : commission de délégation de service public (CDSP), commission d'appel d'offres (CAO) et commission consultative du service public local (CCSPL).

La gestion du GLCT TS est assurée conventionnellement par les services administratifs et techniques d'Annemasse Agglo.

A l'Etat de Genève, le relais pour le suivi et le secrétariat de la délégation genevoise est en main du service des affaires extérieures et fédérales (SAEF), dépendant du département présidentiel.

Membres et suppléants

Collectivités	Titulaires	Suppléants
Monnetier-Mornex	1. Claire Matthey	1. Badia Chalel
Annemasse Agglo	2. Christian Aebischer	2. Michel Boucher
	3. Alain Bosson	3. Françoise Magdelaine
	4. Catherine Deremble	4. Christophe Piguet
	5. Gabriel Doublet	
	7. Christian Dupessey	
	8. Alain Letessier	

Collectivités	Titulaires	Suppléants
Canton de Genève	9. Alain Carlier	5. Pierre-Antoine Gobet
	10. Dominique Frei	6. Luc Deley
	11. Pascal Ganty	7. Anna-Karina Kolb
	12. Sophie Luthi	8. Benoît Pavageau
	13. Natacha Raccimolo	
	14. Christine Ricci	
	15. Vincent Subilia	

3. Exploitation du Téléphérique du Salève

Par convention de délégation de service public, le GLCT TS a délégué l'exploitation du Téléphérique du Salève à la Société du Téléphérique du Salève (STS composée de RATP Dev, TPG et COMAG) pour la période allant du 1^{er} mai 2013 au 31 décembre 2018.

Chaque année, l'exploitant soumet au GLCT TS un plan marketing. L'Assemblée du GLCT TS a approuvé ce plan marketing le 2 juin 2017 dont les 3 objectifs sont de :

- créer des rendez-vous et développer la dimension événementielle et ludique (*sport* : patinoire, raquettes, location de vélos, mini-golf et mini-varappe, *events* : chasse aux œufs de Pâques, Feux d'artifice de Genève, afterwork; *culturel et animation* : ateliers contes, mini-concert acoustique);
- diversifier l'offres de services annexes à la remontée mécanique;
- appuyer la visibilité touristique.

Deux nouveautés ont vu le jour : patinoire en hiver et mur de grimpe en été.

L'Assemblée du GLCT TS a approuvé le rapport d'activité 2017 de l'exploitant à son Assemblée du 23 novembre 2018.

Effectifs

L'effectif en charge de l'exploitation est composé d'une équipe fixe tout au long de l'année de 5 personnes et de personnel saisonnier (6 personnes).



Horaires

Le Téléphérique est ouvert toute l'année, proposant une modulation des ouvertures selon la saison et les contrôles techniques obligatoires.

Hiver : ouvert les vendredis, samedis et dimanches de 9h 30 à 17h avec certaines ouvertures complémentaires certains mercredis. En 2017, le Téléphérique a fonctionné le mercredi des vacances scolaires françaises de février mais pas le mercredi des vacances scolaires genevoises de février, en raison de la très faible fréquentation du mercredi correspondant en 2016.

Question urgente écrite du Grand Conseil genevois

Interpellé par le Grand Conseil genevois à ce sujet (question urgente écrite QUE 613 du 13 mars 2017), le Conseil d'Etat genevois a répondu que l'exploitant s'est engagé à faire figurer à nouveau cette ouverture dans son calendrier d'exploitation 2018.

Eté : tous les jours de 9h30 à 19 h + extras les jeudis, vendredis, samedis jusqu'à 23 h.

Printemps/automne : du mardi au dimanche de 9h30 à 18h.

Nombre de jours d'ouverture en 2017 : 264 jours.

Il a fermé le 10 novembre pour réaliser les contrôles techniques obligatoires. La saison d'hiver a débuté le 15 décembre 2017.

Tarifs

Le prix du billet aller-retour est de 11,80 € pour un tarif régulier (tarif en vigueur depuis novembre 2015).

L'achat du billet A/R en ligne (site internet : www.telepherique-du-saleve.com) est sensiblement meilleur marché, soit 11,30 € (tarif inchangé depuis 2014). Les abonnés TAC et Unireso mensuels et annuels et CFF à l'année bénéficient d'un tarif «Privilège», le plus avantageux de la gamme (6,30 € A/R).

Fréquentation

L'augmentation de la fréquentation se poursuit. Elle était de 268'722 passages en 2016 et a atteint le chiffre de **294'981 passages** en 2017.

Le 2 millionième passage fêté en septembre 2017



Crédit photo : Exploitant – couverture de son rapport d'activités annuel 2017

Depuis l'année 2007, qui constitue la première année du fonctionnement opérationnel du GLCT TS, le Téléphérique a franchi en 2017 la barre des 2'000'000 passages, dont presque la moitié pendant le contrat de délégation de service public avec l'exploitant actuel.

La date du 23 septembre 2017 a été choisie pour marquer cet événement. Une journée festive et ensoleillée a été agrémentée de nombreuses animations pour tout public.

Redevance versée par l'exploitant au GLCT TS

Selon les termes du contrat de délégation de service public (article 28), l'exploitant a reversé 133'304 € pour 2017 au GLCT TS.

4. Le restaurant "Le Panoramique" sis dans la gare d'arrivée du Téléphérique – nouveau restaurateur choisi

En date du 13 janvier 2017, l'Assemblée du GLCT TS a autorisé le Président du GLCT TS à signer le contrat (contrat de concession domaniale, c'est-à-dire un contrat de gérance) avec le restaurateur, M. Jean-Pierre Tanous, qui gère également le restaurant "L'Observatoire" sis au sommet du Salève.

"Le Panoramique" se situe dans la gare d'arrivée du Téléphérique. Le restaurateur s'est engagé à offrir une restauration variée et composée de produits locaux et frais; les produits de la pêche sont mis à l'honneur.

Il propose une restauration différente entre le midi et le soir, avec pour le déjeuner, des menus de type brasserie (public-cible : familles et sportifs) et, pour le dîner, des mets plus raffinés.

Ce contrat a une durée limitée de 2 ans (soit jusqu'à la fin de l'année 2018), pour tenir compte du projet de rénovation des deux stations de départ et d'arrivée du Téléphérique.



Crédit photo : site internet du restaurant "Le Panoramique"

5. Ambitieux travaux de rénovation envisagés par le GLCT TS pour les prochaines années

Avancée du dossier en 2017

En 2017, le GLCT TS s'est lancé dans un projet global de réhabilitation du Téléphérique du Salève, partant du constat qu'il existait une inadéquation entre des bâtiments vieillissants et un équipement touristique phare du Genevois, souffrant de l'absence d'activités complémentaires.

5.1 Objectifs du projet de rénovation

L'objectif du projet est la rénovation des gares du Téléphérique du Salève en vue de développer de nouvelles activités, en lien avec le site naturel du Salève.

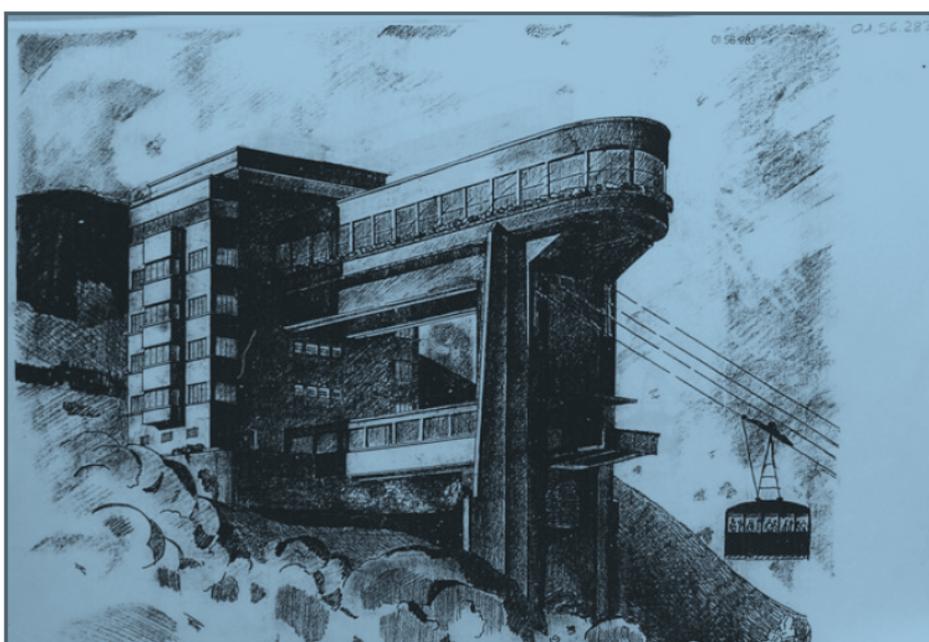
➤ Objectif de rénovation des gares

L'équipement téléphérique du Salève comprend deux gares.

Une gare de départ, située à Etrembières, a été intégralement reconstruite dans les années 80, hormis la fosse des contrepoids, restée d'origine.



La gare d'arrivée, située à Monnetier-Mornex, est une œuvre audacieuse, bannissant tout romantisme montagnard. Elle s'inscrit dans la lignée des projets industriels de son concepteur, l'architecte Maurice Brailard.



Croquis du projet - Fondation Brailard architectes

Ces deux gares n'ont pas fait l'objet de nouveaux travaux depuis plus de 30 ans. Une mission de diagnostic, confiée en 2010 à l'architecte Philippe Grandvoinet, a permis de constater que les espaces accessibles au public des deux gares sont vieillissants et n'ont pas un niveau de qualité digne d'un téléphérique. En 2012, un diagnostic technique et architectural confortait cette analyse.



2016 - CAUE 74

Ainsi, le GLCT TS a entrepris de lancer une rénovation complète des deux gares, afin d'atteindre un niveau de performance énergétique respectant les normes en vigueur mais aussi afin de rendre les bâtiments plus confortables et permettre également une ouverture complète du site l'hiver. Cette rénovation comportera aussi des améliorations en termes de sécurité et une mise aux normes générale (accessibilité, etc.).

➤ **Objectif de valorisation patrimoniale et naturelle du site**

Le projet entend faire vivre aux visiteurs une expérience similaire à celle ressentie par le public se rendant au Salève par le Téléphérique peu après sa construction en 1932. Le nouvel aménagement propose de redonner au public la pleine expérience du panorama et permet de lier la préservation du site naturel (Natura 2000 et Espace Naturel Sensible) à la mise en valeur d'une œuvre architecturale en cours d'inscription à l'inventaire des monuments historiques.

➤ **Objectif de diversification de l'offre touristique**

Le GLCT TS souhaite également redonner au site son rayonnement touristique. Le Téléphérique du Salève proposera une offre de loisirs structurée et cohérente avec les cibles touristiques définies, lui permettant de réaffirmer sa position de site touristique incontournable.

Le projet permettra, grâce à des équipements adaptés, de répondre aux besoins de différents publics : touristes locaux, touristes internationaux, classes et groupes d'enfants, tourisme d'affaires et habitants de la région.

5.2. Accompagnement au lancement de ce projet

➤ **Document-programme pour le lancement d'un concours d'architectes**

Compte tenu de l'envergure des travaux à planifier, de toutes les procédures à lancer pour aboutir au démarrage de ceux-ci et de leur coût, le GLCT TS a estimé nécessaire de recourir à un organisme compétent et spécialisé dans le patrimoine du XXème siècle : le Conseil d'Architecture, de l'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de Haute-Savoie.

La Fondation Braillard Architectes, sise à Genève, est aussi associée à cette démarche.

Avec l'appui du CAUE, le règlement du concours d'architectes (intitulé document-programme) a été rédigé pour lancer un concours d'architectes (dénommé concours de maîtrise d'œuvre) pour la rénovation du Téléphérique du Salève.

Le choix d'un concours de maîtrise d'œuvre a été fait afin de garantir un résultat de haute qualité architecturale et paysagère, qui permettra de valoriser et de préserver l'œuvre de Maurice Braillard. Trente-deux candidatures ont été reçues à fin 2017. Ce nombre important atteste d'un grand intérêt des professionnels de la construction pour cet ouvrage emblématique du XXème siècle. Un jury franco-genevois, spécifiquement composé à cette occasion, se réunit en 2018 pour sélectionner 3 candidats.

➤ **Appel à idées - "Workshop" - visites sur le terrain**

Appel à idées

Cet appel à idées, organisé au printemps 2017 avec le Cabinet de conseil Espélia, sis à Lyon, a été l'occasion pour des exploitants de remontées mécaniques et des restaurateurs de prendre part à la démarche. Ces rencontres ont permis d'affiner le projet global grâce à leur analyse de la pertinence de la programmation proposée, aux idées innovantes de ces

professionnels, à leurs propositions pour répondre aux problématiques du site, mais aussi à leurs expériences (notamment en termes de rentabilité et de types de contrat d'exploitation).

Atelier/"Workshop"

A partir de ce programme plus affiné, il est apparu également important de mobiliser un ensemble d'acteurs économiques du territoire, pour connaître leur point de vue et leur faire découvrir le projet. Un jeu de créativité a été proposé autour de la question suivante : "Quelles activités et prestations pour le Téléphérique du futur, répondant aux besoins des groupes, des scolaires, des familles et des entreprises, en dehors de l'hébergement ?".

Cet atelier, organisé avec la Maison de l'Economie et du Développement (MED), sise à Annemasse, a réuni une quinzaine d'acteurs, représentant les activités de loisirs, de la restauration et de la promotion touristique du territoire.

Visites de terrain

Pour s'inspirer de réalisations concrètes et échanger avec des acteurs expérimentés, des élus et des techniciens du GLCT TS ont pu découvrir quatre sites aux histoires ou aux caractéristiques proches de celles du Téléphérique du Salève (Le Panoramique des Dômes au Puy de Dôme, le Téléphérique de Courmayeur, le Téléphérique de la Bastille à Grenoble et le Funiculaire de Saint-Hilaire du Touvet)

5.3. Dossiers de demandes de subvention

Le budget prévisionnel du projet de rénovation a été affiné au cours de l'année 2017. Il atteint les 8,5 millions d'euros.

Pour parvenir à l'équilibre, des recettes doivent être trouvées et le GLCT TS s'est lancé dans une recherche de subventions auprès des collectivités publiques françaises, de l'Union Européenne, de la Loterie Romande et d'une fondation privée genevoise. Les dossiers à rédiger et à documenter doivent répondre à un certain nombre de critères, variables en fonction du type de subventions demandées. Pour ce faire, un travail conséquent est fourni par le secrétariat franco-genevois du GLCT TS, travail qu'il poursuit en 2018.

6. Finances

6.1. Contribution financière des membres

Le GLCT TS est financé, à parité franco-genevoise, par une contribution des membres de 400'000 € par an pour les années 2013 à 2016 :

- Etat de Genève : 200'000 €
- Monnetier-Mornex : 5'447 €
- Annemasse Agglo : 194'553 €

6.2. Bilan financier

Pour rappel, la comptabilité du GLCT TS, soumise au droit français, se décline dans un compte administratif et un compte de gestion.

Le compte administratif présente l'ensemble des dépenses et recettes en fonctionnement et investissement ordonné par le Président du GLCT TS et permet de dégager les résultats d'exécution du budget.

Le compte de gestion présente la situation générale des opérations de gestion; il est établi par une personne indépendante du GLCT TS, à savoir le Trésorier Principal du Centre des finances publiques d'Annemasse.

Il est impératif qu'il y ait concordance absolue entre les deux documents.

Le compte administratif et le compte de gestion 2017 ont été approuvés le 31 mars 2018 par l'Assemblée du GLCT TS.

Sur la base de ces deux documents, le résultat de l'exercice 2017 est le suivant :

Libellé	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		605'166,23 €		38'396,95 €	0,00 €	643'563,18 €
Opérations/l'exerc.	365'356,90 €	710'527,12 €	150'148,40 €	184'417,54 €	515'505,30 €	894'944,66 €
TOTAUX	365'356,90 €	1'315'693,35 €	150'148,40 €	228'814,49 €	515'505,30 €	1'538'507,84 €
Résultats de clôture		950'336,45 €		72'666,09 €	0,00 €	1'023'002,54 €
Restes à réaliser			34'094,60 €		34'094,60 €	0,00 €
TOTAUX CUMULES		950'336,45 €	34'094,60 €	72'666,09 €	34'094,60 €	1'023'002,54 €
RESULTATS DEFINITIFS		950'336,45 €		38'571,49 €		988'907,94 €

"Restes à réaliser en dépenses" signifie que la dépense est engagée au 31.12.2017 mais qu'elle n'est pas encore mandatée (effective). En d'autres termes, ceci signifie que le GLCT TS a passé la commande et qu'il est en attente de la prestation (dette virtuelle dans les comptes). Une fois celle-ci réalisée, mandat sera donné à la Trésorerie Principale pour qu'elle effectue le paiement.

A la clôture de l'exercice, le vote du compte administratif et du compte de gestion constitue l'arrêté des comptes du GLCT TS.

La section d'investissement après reprise des restes à réaliser présentant un solde positif de 38'571,49 €, le résultat global de la section d'exploitation, soit 950'336,45 €, peut être affecté en totalité en section d'exploitation du budget primitif 2018 en recette au compte 002.

Le résultat de la section d'investissement sera repris au compte 001 rubrique "excédent d'investissement" et reporté au budget primitif 2018 pour un montant de 72'666,09 €.

Rapport présenté à l'Assemblée du GLCT TS le 23 novembre 2018